

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13842
13 mars 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

Après avoir consulté les membres du Conseil, le Président du Conseil de sécurité a adressé au Gouvernement sud-africain, le 13 mars 1980, le message ci-après au sujet de la capture et du maintien en détention de M. Victor Matlou par ce gouvernement :

"Le Conseil de sécurité a appris avec une profonde préoccupation que les autorités sud-africaines ont capturé et maintiennent en détention M. Victor Matlou, passager international d'un vol Lesotho Airways qui faisait route du Swaziland à destination de Maseru (Lesotho).

Selon les renseignements dont dispose le Conseil de sécurité, M. Matlou, réfugié sud-africain, s'est embarqué le 12 décembre 1979 à bord du vol international 351 Lesotho Airways qui relie Maputo (Mozambique) à Maseru (Lesotho) via le Swaziland. Les mauvaises conditions atmosphériques à Maseru ont contraint le pilote à faire un atterrissage autorisé à Bloemfontein (Afrique du Sud). Tous les passagers, M. Matlou compris, ont été transférés de l'avion dans un autocar, pour être conduits à Maseru. Au poste frontière, des policiers sud-africains ont capturé M. Matlou sous la menace d'une arme à feu.

Tous les efforts déployés jusqu'à présent pour faire libérer M. Matlou ont échoué, aussi bien les tentatives du Gouvernement du Lesotho que les appels lancés par d'autres parties. Le Conseil de sécurité croit savoir que les autorités sud-africaines ont l'intention de faire passer M. Matlou en jugement en vertu de la loi contre le terrorisme (Terrorism Act) d'Afrique du Sud.

Au nom du Conseil de sécurité, j'adresse donc un appel urgent aux autorités sud-africaines pour qu'elles tiennent pleinement compte des circonstances particulières de cette affaire, fassent libérer M. Matlou immédiatement et sans conditions et l'autorisent à quitter le pays.

Je demande également instamment à l'Afrique du Sud qu'elle facilite le maintien de liaisons aériennes entre le Lesotho, pays sans littoral, et le reste du monde."